

LAF 207-061 Gardenera (2017)

Erref. kodea: LAF-207-061

Izenburua: Piarres Lafitten artikulua
Begiraleak taldea aurkezten

Les Gardiennes

Convaincues de l'importance des traditions régionales pour le maintien de la variété et de la richesse de l'esprit français ;

persuadées que c'est au foyer que les enfants puisent auprès de leur mère ou de leurs grandes sœurs les habitudes particulières qui fondent la tradition ;

voyant le rôle vraiment capital que jouent les dames dans des provinces comme la Flandre, la Bretagne ou l'Alsace ;

certaines dames ou demoiselles du Pays Basque ont commencé à s'occuper à titre individuel de théâtre rustique, de chanson enfantine, etc.

enfin comprenant que l'union fait la force elles veulent s'associer et grouper autour d'elles les bonnes volontés féminines, sous le nom de Gardiennes, en basque Begisaleak.

+ + +

Elles peuvent garder :

1. La langue basque, qui sonne si bien sur les lèvres de nos jeunes filles ;

2. Les sentiments familiaux : amour de la maison, respect des parents, culte des aïeux, joie et réserve, le tout cimenté par de vraies convictions religieuses.

3. Les traditions, en ce qui concerne les jeux des enfants, leurs chansons, les habitudes, la cuisine, l'ameublement, l'ornementation, le théâtre, etc.

Mais elles n'entendent pas se borner au simple rôle de conservatrices.

Si certaines coutumes ont besoin d'être renouvelées, s'il y a lieu de moderniser certains procédés, les Gardiennes n'hésiteront pas; mais elles veilleront à ce que l'esprit reste le même sous la nouvelle loi.

Elles sauront aussi, au besoin, défendre les prérogatives de la femme: elles se tiendront au courant des lois qui regardent la famille ou l'éducation des enfants. Sans vouloir singer les hommes ni se muer en dangereuses suffragettes, elles tiennent à ne pas rester ignorantes des données élémentaires de l'instruction civique.

L'organisation des Gardiennes devra être des plus souples: car il faut s'adapter à des situations très différentes.

1. Dans certains centres il sera possible d'avoir un local pour y réunir les enfants, préparer des fêtes basques, apprendre des chansons, faire des drapeaux, des insignes, tenir de

petites réunions instructives sur l'histoire du Pays, sur la façon d'élever les filles, etc.

2. Dans d'autres milieux, le patronage chrétien ou bien laïque pourra servir de terrain de manœuvre.

3. Ailleurs, les Gardiennes en auront d'autre ressource pour faire avancer leur cause que d'enseigner le catéchisme ou les prières en basques aux petits enfants.

4. Les institutrices ou institutrices de l'enseignement public pourront se conformer au règlement particulier pour ce département, qui leur permet de faire faire tous les jours un thème et un version basques à leurs écoliers. Les institutrices libres n'oublieront pas les prescriptions de Mgr. Givère à ce sujet.

5. Beaucoup d'autres gardiennes travailleront simplement dans leur propre famille ou aideront de leurs deniers les entreprises de leurs autres compagnes.

Mais toutes s'inspireront du même idéal qui leur sera rappelé par le Bulletin « Gardiennes » où tous les mois une colonne leur sera consacrée;

De temps en temps de petits congrès peuvent
avoir lieu, soit à l'occasion de l'ouverture
d'un local nouveau, soit à l'occasion
d'une fête cantonale d'enfants, soit
pour la bénédiction du drapeau d'un
groupe récemment constitué.

Ainsi la famille des Gardiennes
sera une véritable force au service
des saintes traditions, du foyer et de
l'art basque.